## Analyse de l'opposition entre les prépositions à et de dans les expressions à compléments verbaux dans une perspective interlocutive

Lidia Lebas-Fraczak Université Clermont-Ferrand 2, Laboratoire de Recherche sur le Langage

## Résumé

Les prépositions françaises à et de ont été appelées « vides » ou « incolores », étant considérées comme dépourvues de sens et dotées uniquement d'une fonction syntaxique : mettre en relation des mots pour former des syntagmes, c'est-à-dire introduire un complément d'un verbe, d'un adjectif ou d'un nom, par exemple sous forme d'un verbe à l'infinitif (ex. songer à l'envisager de faire; se décider à l'décider de faire; être apte à l'capable de faire; capacité à / capacité de faire). Étant donné que les deux prépositions peuvent apparaître dans les mêmes contextes distributionnels, y compris avec un élément principal sémantiquement proche voire identique (ex. songer à / envisager de ; se décider à / décider de ; continuer à / de ; capacité à / de), il se pose naturellement la question de la spécificité fonctionnelle de chacune d'entre elles. Une hypothèse fonctionnelle, sémantico-pragmatique, inspirée par l'analyse de G. Guillaume (1964), oppose les deux prépositions en termes de « vision rétrospective », pour de, et de « vision prospective », pour à (cf. Adamczewski, 1991; Trubert-Ouvrard, 1994; Cadiot, 1997). Cependant, bien qu'il soit possible d'allouer un caractère présupposé à un fait exprimé après la préposition de dans certaines expressions, cette valeur ne se défend pas pour tous les cas, comme l'a observé également P. Cadiot (1997), ce qui l'a mené à introduire d'autres oppositions, de nature sémantique, comme « saisie dynamique » ou « préoccupation active », pour à, et « saisie statique » ou « pensée vague », plus « passive », pour de.

À cette diversité de critères et de valeurs, nous proposons de substituer une paire de valeurs sémantico-pragmatiques qui semblent avoir une portée générale: « vision ambivalente » et « vision monovalente » (Fraczak, 2008 ; Lebas-Fraczak, 2009). La « vision ambivalente » consiste à porter à l'attention de l'interlocuteur à la fois la version positive et la version négative du fait décrit par le complément à l'infinitif, et notre analyse d'expressions et d'énoncés permet d'établir une relation régulière entre ce type de sens et la présence de la préposition à (ex. se décider à ; hésiter à ; renoncer à ; songer à), à la différence de la préposition de, laquelle se trouve associée à des expressions à « vision monovalente », qui ou bien n'impliquent pas de sens négatif (ex. j'ai prévu de l'informer) ou bien retiennent la

version négative en défocalisant la version positive présupposée (ex. *j'ai oublié de l'informer*).

## Références

Adamczewski, H. (1991), Le français déchiffré, Paris, Armand Colin.

Cadiot, P. (1997), Les prépositions abstraites en français, Paris, Armand Colin.

Fraczak, L. (2008), French prepositions à and de in infinitival complements: A pragmasemantic analysis, in D. Kurzon and S. Adler (eds), Adpositions: Pragmatic, semantic and syntactic perspectives, Typological Studies in Language, 74, Amsterdam/Philadelphia, 171-190.

Guillaume, G. (1964), *Langage et science du langage*, Paris, Laval, Presses de l'Université de Laval

Lebas-Fraczak, L. (2009), *Capacité à* ou *capacité de*? Préposition à et « vision ambivalente », Actes du colloque *Autour de la préposition*, Caen, 20-22 septembre 2007, 293-302.

Trubert-Ouvrard, T. (1994), « À et DE après COMMENCER dans le schéma V1 à/de V2 », Études de Langue et Littérature française, Université Seinan-Gakuin (http://www.seinan-gu.ac.jp/~trubert/).